

METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres élus au Bureau :

Membres en fonction : 50

Date de convocation : 6 novembre 2019

Membres présents : 34

Absent(s) excusé(s) : 8

Absent(s): 8

Pouvoir(s):

Vote(s) pour: 35 Vote(s) contre: 0 Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 12 novembre 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2019-11-12-BD-20.7:

Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Coislin de Metz Métropole - Rapport Annuel 2018.

Rapporteur: Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,

VU l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la convention de Délégation de Service Public en date du 1er janvier 2010 relative à l'exploitation du Parking Coislin de Metz Métropole passée entre la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la société Q-PARK,

VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Parking Coislin de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2018 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 7 novembre 2019.

PREND ACTE de ce rapport, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme Metz, le 13 novembre 2019 Pour le Président et par délégation La Directrice Générale des Services

Barbara FALK



Délégation de Service Public

PARKING COISLIN

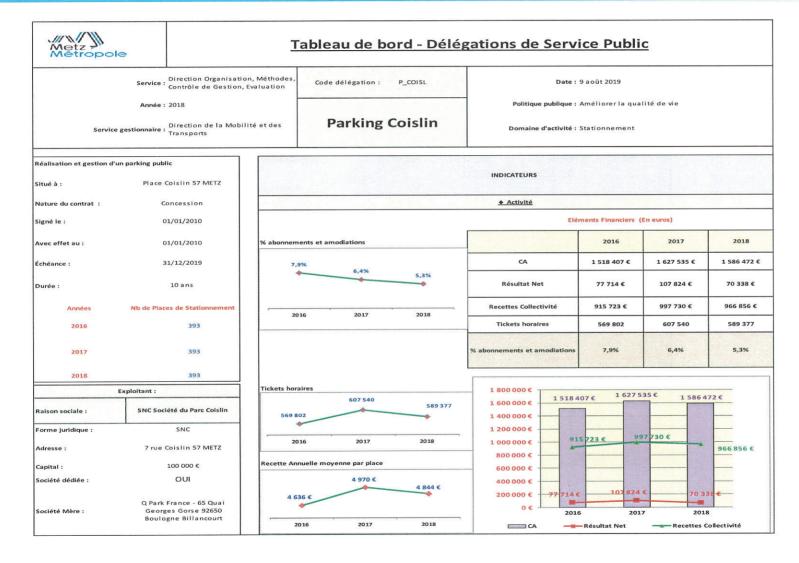
Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2018

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

PARKING COISLIN



1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

Compte de résultat de la délégation					
Délégation :		Année		2018	
Parking Coislin	Stationnement				
	2017	2018	Ecart en €	E Ecart en %	
Produits d'exploitation					
Recettes Activité	1 627 535	1 586 472	- 41 06	-3%	
Production stockée immob.	<u> </u>	-			
Subventions					
Autres Produits et reprises	914 J				
Total Produits d'exploitation	1 627 535	1 586 472	- 41 06	-3%	
Charges d'exploitation					
Achats, Serv Ext et autres	54 441	67 754	13 31	13 24%	
Charges de personnel	137 620	148 758	11 13	88 8%	
Redevances Collectivité	997 730	966 856	- 30 87	-3%	
Frais de siège	181 933	165 498	- 16 43	-9%	
Dotations aux amortissements	147 979	149 590	1 61	1 1%	
Dotations aux provisions		-			
Autres charges		23 250	23 25	60	
Total Charges d'exploitation	1 519 703	1 521 706	2 00	0%	
Résultat d'exploitation	107 832	64 766	- 43 06	-40%	
xcédent Brut d'Exploitation	255 811	237 606	- 1820	5 -7%	
Résultat financier	- 8	- 2		6 -75%	
Résultat exceptionnel		5 574	5 57	4	
articipation des salariés			-		
mpôts bénéfice					
Résultat net	107 824	70 338	- 37 48	36 -35%	

Compte de résultat en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.

Après une progression constante du Chiffre d'Affaires en 2016 et 2017, 2018 marque une légère baisse de 3% des recettes d'activité du parking Coislin. Cette diminution de recettes est due à une fréquentation moindre à partir du 2nd semestre 2018 (-3%). Les recettes totales s'élèvent en 2018 à 1 586,5k€ contre 1 627,5k€ en 2017.

Les charges d'exploitation sont quasi identiques par rapport à l'année précédente, +2k€ pour un montant total de 1 522k€. La diminution des montants de redevances versées à la Collectivité (-31k€) et des frais de siège (-16k€) est cohérente par rapport à la diminution des recettes d'activité, car les montants sont forfaitisés par rapport au Chiffre d'Affaires réalisé.

Au final, le résultat d'exploitation est quasi-similaire au résultat net, en l'absence de frais financiers importants. Un résultat exceptionnel de 5,6k€ est à ajouter au résultat d'exploitation de 64,8k€ en 2018 pour obtenir un résultat net de 70,3k€ contre 107,8k€ en 2016).

La présente délégation représente toujours, à ce jour, le plus fort rendement de Chiffre d'Affaires par place de parking même si les recettes d'activités ont sensiblement diminué (4 844€ de recettes annuelles/place de parking en 2018 contre 4 970€ en 2017).

Concernant les redevances dues à la Métropole :

La redevance versée à la Métropole annuellement s'élève à **967k€** en 2018 contre 998k€ en 2017 (-3%). Cette redevance comprend une somme fixe annuelle de 555k€ indexée et une redevance variable en fonction du Chiffre d'Affaires (55% du CA compris entre 900k€ et 1 415k€ et 75% du CA au-dessus de 1 415k€ ; les seuils étant indexés).

3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS

En raison de charges d'exploitation cumulées réalisées supérieures aux prévisions établies lors de la signature du contrat (+6%) et d'une réalisation du Chiffre d'Affaires cumulé en deçà des prévisions de recettes (-5%), le résultat net cumulé réalisé de la délégation est inférieur aux perspectives proposées à la signature du contrat par Q-PARK (-1,4M€). Il s'établit à 590k€ au 31/12/2018 contre quasi 2M€ prévisionnel. À noter la variation à la hausse concernant les frais de personnel (+28% réalisés) mais les charges provoquant la principale sur-réalisation sont les frais de siège (+126%). Ils affichent un total cumulé de 1,4M€ réalisés contre 631k€ estimés.

Le résultat financier cumulé négatif participe également à ce constat (-71k€ cumulé).

Les variations entre ces réalisations et ces prévisions, qui ont servi de base à l'élaboration du contrat, se résument comme suit (en € H.T.) :

 Periode de 	2010	à fin	2018

En €uros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart
Recettes Activité	12 686 028	13 324 438	-5%
Production stockée immob.	0	0	
Subventions	0	0	
Autres Produits et reprises	0	0	
∑ Produits	12 686 028	13 324 438	-5%
Achats, Serv Ext et autres	644 324	1 020 071	-37%
Charges de personnel	1 363 566	1 065 086	28%
Redevances Collectivité	7 487 738	7 459 247	0%
Frais de siège	1 427 304	631 517	126%
Dotations aux amortissements	1 132 200	1 138 605	-1%
Dotations aux provisions	0	43 628	-100%
Autres charges	41 274	0	
Σ Charges	12 096 406	11 358 154	6%
Résultat d'exploitation	589 622	1 966 284	-70%
Résultat financier	-70 882	78 399	-190%
Résultat exceptionnel	5 496	0	
Participation des salariés	0	0	
Résultat Net avant IS	524 236	2 044 683	-74%

Comparaison du Cumul des Réalisations par rapport aux Prévisions (en € H.T.)

4. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2018

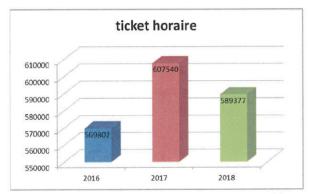
Fréquentation et Recettes horaires

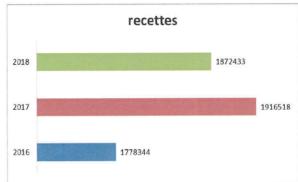
La fréquentation du parc a connu une légère baisse pour 2018. Cette perte d'environ 18 000 usagers représente un recul d'environ 3%.

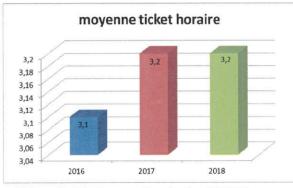
Cette évolution s'explique principalement par les 2 évènements suivants : L'ouverture du parking Muse qui a capté une partie de la fréquentation, et les manifestations des gilets jaunes durant le marché de Noël qui ont contraint à ouvrir les barrières de sortie pour éviter les dégradations.

Le chiffre d'affaire "horaires" en recul de 2% s'explique uniquement par la légère baisse de fréquentation.

Le ticket moyen est resté stable sur 2018.







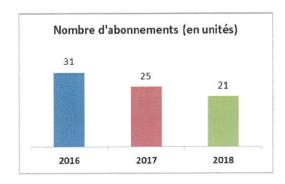
Quantité de tickets horaires sur l'année (en unités)

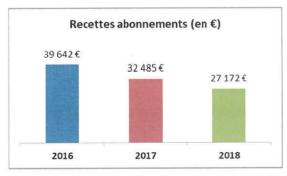
Recettes horaires sur l'année (en € T.T.C.)

Valeur du ticket moyen horaire (en € T.T.C.)

Fréquentation et Recettes abonnés

Le parking n'a pas vocation à accueillir beaucoup d'abonnés, ce qui explique le peu d'abonnés et les recettes faibles en conséquence.





FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Dépénalisation du stationnement payant sur voirie au 1er janvier et extension du stationnement payant dans les rues jouxtant le parc en mars 2018,
- Le festival HOP HOP HOP a eu lieu le 7 juillet,
- Le défilé de la Mirabelle le 26 août.
- La grande braderie le 29 août,
- la fréquentation du parc pour le Marché de Noël a dû faire face aux différentes manifestations des gilets jaunes à partir du 17 novembre.

5. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

Aucun travaux ni investissement sur l'année 2018.

6. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

Parking ouvert 24h/24 et 7j/7.

Présence du personnel :

- de 8h00 à 22h00 du lundi au jeudi;
- de 8h00 à 2h00 le vendredi;
- de 9h00 à 2h00 le samedi;
- et de 11h00 à 18h00 le dimanche.

Chaque année, le délégataire réalise une enquête de satisfaction auprès des usagers horaires et abonnés (190 répondants). Cette enquête est réalisée 100% en ligne. Le niveau de satisfaction globale des services offerts pour le parking Coislin est satisfaisant (note moyenne de 7,3/10). Environ 46% des usagers interrogés donnent une note égale ou supérieure à 8/10. Les clients recommandant ce parking atteignent les 81%.

L'avenant n°3 au contrat, signé le 4 décembre 2018, fixe désormais des conditions dans la réalisation de ces enquêtes de satisfaction : quota de 79 usagers minimum pour répondre (ce qui représente 20% des places de stationnement).

ENVIRONNEMENT-SECURITE

Le parking est surveillé par vidéo 7j/7 et 24h/24.

Le sentiment de sécurité, en retrait en 2017 (38%), était principalement dû à la présence de SDF. Il n'est que de 42% en 2018, sentiment des usagers qui reste difficile à améliorer malgré les interventions du Délégataire. Afin d'améliorer la satisfaction des clients, Q-PARK est aidé des services de la Police. Les agents d'exploitation restent très vigilants pour limiter la présence de "sans domicile fixe".

SERVICE A LA CLIENTELE

Plusieurs services pour le confort des clients :

- défibrillateur,
- une aide au démarrage pour batterie,
- prêt de parapluie et de poussette,
- un bureau d'informations et d'accueil,
- un garage à vélo et des espaces détente.

7. PISTES D'AMELIORATION DU SERVICE

Un 3^{ème} avenant est venu intégrer de nouvelles adaptations au contrat initial. Les principales améliorations sont :

- L'installation de deux bornes de recharges électrique rapide,
- La création d'une offre commerciale à tarif réduit sur douze demi-journées par an,
- La création d'un abonnement et la modification des tarifs applicables aux usagers occasionnels.

Résumé de l'acte 057-200039865-20191112-11-2019-DB20-7-DE

Numéro de l'acte :

11-2019-DB20-7

Date de décision :

mardi 12 novembre 2019

Nature de l'acte :

DE .

Objet:

Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Coislin de Metz Métropole - Rapport annuel 2018

Classification:

1.2 - Délégation de service public

Rédacteur :

Catherine DELLES

AR reçu le:

18/11/2019

Numéro AR:

057-200039865-20191112-11-2019-DB20-7-DE

Document principal:

99 DE-20.7.pdf

Historique:

18/11/19 09:56	En cours de créatior	1		
18/11/19 09:56	En préparation	Catherine DELLES		
18/11/19 10:21	Reçu	Catherine DELLES		
18/11/19 10:21	En cours de transmi	En cours de transmission		
18/11/19 10:21	Transmis en Préfect	Transmis en Préfecture		
18/11/19 10:23	Accusé de réceptior	Accusé de réception reçu		